

## + DE 280 CONTRATS ANALYSÉS EN 2016 EN ASSURANCE VIE

Le Label d'Excellence est attribué après une analyse multicritère de l'ensemble des contrats du marché. Il est réservé aux tout meilleurs contrats.

Au vu des qualités constatées lors de son analyse, la Rédaction des Dossiers de l'Épargne a décerné son Label d'Excellence Assurance Vie 2016 au contrat collectif d'assurance vie multisupport AFER.

Votre conseiller AFER :

**afer** 

ASSOCIATION FRANÇAISE  
D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

[www.afer.asso.fr](http://www.afer.asso.fr)



## LABEL D'EXCELLENCE ASSURANCE VIE 2016

décerné au

**CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE  
VIE MULTISUPPORT AFER**

Assureur: AVIVA VIE

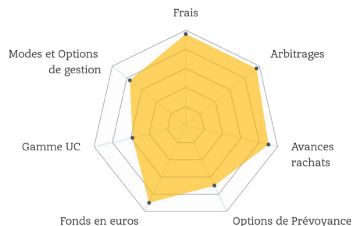
# AFER CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER



Versement  
minimum:

100 €

Contrat classique



## FRAIS

4.8/5

-Frais sur versements: 1% UC et 2% fonds € et fonds Eurocroissance  
-Frais de gestion fonds €: 0,475 %

-Frais de gestion UC: 0,475 %  
-Frais de gestion Eurocroissance: 0,89 %

## ARBITRAGES

4.8/5

-Possibles: ✓  
-Restrictions en sortie du fonds €: ✗

-Frais: 0,2 % (max: 50 €), 1 arbitrage gratuit / an

## AVANCES / RACHATS

4.5/5

-Avance possible: ✓  
-Pénalités de rachat total: ✗

-Rachat partiel possible: ✓  
-Rachats partiels programmés possibles: ✓

## OPTIONS DE PRÉVOYANCE

3.5/5

-Plancher / plancher indexé: ✓  
-Majorée: ✗

-Cliquet: ✗  
-Autres: ✗

## FONDS EUROS

4.5/5

ACTIF EUROS PRINCIPAL  
-Performance 2015 : 3,05 %  
-Performance capitalisée 3 ans : 9,92 %  
-Performance capitalisée 5 ans : 17,61 %

AUTRES ACTIFS EUROS  
-Fonds euro immobilier: ✗  
-Fonds euro dynamique: ✗

## GAMME D'UC

2.9/5

-Contrat multigestionnaire: ✓  
-Nombres d'UC disponibles ayant une notation Morningstar: 10

-Moyenne des notes Morningstar des UC présentes: 3,75

## MODES ET OPTIONS DE GESTION

3.8/5

MODES DE GESTION  
-Gestion sous mandat: ✗  
-Gestion profilée: ✓  
-Autres: ✓

OPTIONS DE GESTION  
-Investissement progressif: ✓  
-Sécurisation des plus-values: ✓  
-Autres: ✓

## L'ANALYSE DE NOS EXPERTS

**+** Un fonds euros très performant sur 2015 comme sur 3 et 5 ans. Le niveau de frais est l'un des plus compétitifs de notre banc d'essai (0,475 % de frais de gestion et 2 % de frais sur versements) et les arbitrages sont peu onéreux (0,2 % avec un plafond de 50 € et 1 arbitrage gratuit par an). Une gestion profilée « Répartition des versements » avec 7 profils différents est accessible et 5 options de gestion sont proposées sans frais. Une garantie décès plancher est incluse avec un capital maximum sous risque égal à 100 % du cumul des versements.

**-** La gamme de supports accessibles est très limitée (10) et peu diversifiée (4 catégories AMF sur 8). Les dates de valorisation associées aux actes de gestion sont peu réactives: J+3.

# CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

## Une gamme de supports complète et diversifiée

Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer vous permet de répartir librement l'épargne de votre adhésion au contrat Afer quels que soient vos objectifs, votre horizon de placement et votre appétence au risque.

## Trois types de supports vous sont proposés :

- le **Fonds Garanti en euros**, qui apporte une sécurité totale des sommes investies en contrepartie d'une performance modérée, liée principalement aux actifs obligataires du fonds ;
- les **supports en unités de compte**, qui permettent d'accéder de manière simple aussi bien aux marchés actions, obligataires, immobiliers qu'à différentes zones géographiques et secteurs d'activité. L'investissement sur ces supports s'adresse aux adhérents qui, en contrepartie d'une certaine prise de risque, recherchent de la performance sur le long terme ;
- le **support Afer Eurocroissance, nouveauté 2015** qui a pour principal objectif de procurer aux épargnants, sur un horizon de placement de long terme, de meilleures perspectives de rendement que les fonds en euros tout en préservant la sécurité du capital investi au terme.

## DEVENIR ADHÉRENT DE L'AFER, C'EST REJOINDRE L'UNE DES PREMIÈRES ASSOCIATIONS INDÉPENDANTES D'ÉPARGNANTS DE FRANCE

En rejoignant l'Afer, vous devenez **non pas un client, mais un adhérent**. À ce titre, vous bénéficiez d'une écoute particulière et de droits spécifiques, comme :

- une information régulière sur l'actualité de l'assurance vie et de l'Association, les comptes de l'Association, les améliorations apportées aux contrats Afer et les décisions votées lors de l'Assemblée Générale,
- le dialogue lors des réunions régulières partout en France,
- ou encore le vote annuel des résolutions soumises à l'Assemblée Générale.

LES DOSSIERS  
DE L'ÉPARGNE

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'accord des Dossiers de l'Épargne®